



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Championnat ARA Jeunes 2023

Annexe n°3 au règlement

I. Qualifiés au Championnat de France (catégories Mixtes)

En plus du premier de chaque zone interdépartementale (Auvergne, Dauphiné-Savoie, Lyonnais), sont qualifiés dans l'ordre d'arrivée au classement général :

- ◆ Catégorie U8 : 10 joueurs (*soit 13 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U10 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U12 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U14 : 10 joueurs (*soit 13 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U16 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)

Sont également qualifiés d'office : Amir Debbiche (U10), Titouan Dichant (U10), Félix Borne (U12), Virgile Breuil (U12), Yelisey Le Blevec (U12), Guillaume Garde (U14), Baptiste Lissillour (U14), Pierre Roblin (U14), Alexandre Beurois (U16), Tristan Breuil (U16), Armen Davtian (U16).

II. Qualifiées au Championnat de France (catégories Filles)

En plus de la première de chaque zone interdépartementale (Auvergne, Dauphiné-Savoie, Lyonnais), sont qualifiées dans l'ordre d'arrivée au classement général :

- ◆ Catégorie U8 : 4 joueuses (*soit 7 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U10 : 2 joueuses (*soit 5 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U12 : 4 joueuses (*soit 7 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U14 : 2 joueuses (*soit 5 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U16 : 2 joueuses (*soit 5 joueuses au total*)

Sont également qualifiées d'office : Camille Billod-Laillet (U8F), Lumeï Bolusset-Li (U10F), Astrik Gillet (U10F), Léonie Perrin (U10F), Anaïs Verdier (U14F), Ghizelene Ouelbani (U16F).